

LE P'TIT BONJOUR



Le Limousin s'invite dans les assiettes

Pour la troisième année, les animatrices et les animateurs des activités périscolaires, en lien avec l'unité centralisée de production alimentaire, proposent un travail de découverte des cultures et des cuisines du monde.

Après avoir voyagé sur tous les continents pendant les deux premières années, ce sont les cuisines de l'Hexagone qui ont été mises en valeur depuis le mois de septembre. Les écoliers de Saint-Junien ont voté pour choisir où leurs assiettes allaient les faire voyager. L'école Joliot-Curie a choisi le Pays basque, Chantemerle la Savoie, Glane la Bretagne et écoles Cachin et République le Limousin. Ce dernier menu a été servi aux enfants et aux délégués des parents d'élèves le 11 avril dernier avec, bien entendu, un délicieux pâté de pommes de terre !

POUR QUE LE SPORT S'ADRESSE À TOUS

C'est un sportif d'exception qui a été reçu le 2 avril dernier par le maire de Saint-Junien, Hervé Beudet, par son adjoint en charge du sport pour tous, des loisirs et du tourisme, Philippe Gandois et par Pierre-Henri Joannin, responsable du service Sports et manifestations de la commune. Cyril Jonard, champion paralympique à Athènes en 2004 et dix fois champion du monde de judo, est le premier para judoka à avoir obtenu la 6^e Dan dans sa discipline. Sourd et mal-voyant, il représentera la France cet été aux jeux paralympiques de Paris. Une façon, sans doute la plus belle, de saluer l'obtention du label *Terre de jeux 2024* par la ville de Saint-Junien.

Ce label vient saluer l'engagement de la collectivité pour faire vivre l'esprit des jeux olympiques partout en France à l'occasion de leur tenue à Paris cet été.

On se souvient par exemple que la ville avait accueilli, le 26 septembre, l'opération du conseil départemental « En route pour les

jeux », pendant laquelle des élèves de CM2 et de 6^e ont pu découvrir les activités proposées par les associations sportives locales présentes. On soulignera aussi la superbe fresque réalisée par l'artiste Sêma Lao, dans le hall d'entrée du palais des sports, en hommage à Henri Deglane, champion olympique de lutte gréco-romaine à Paris déjà en 1924.

Ce label devrait favoriser l'accès à certains financements notamment pour permettre la construction d'une structure de fitness extérieure entre le centre aqua-récréatif et les terrains de tennis couverts. Elle devrait voir le jour d'ici trois mois au moment de la tenue des jeux olympiques.

Avec l'inauguration de la Maison Sport-Santé (voir encadré) Saint-Junien démontre une fois de plus qu'elle est une ville sportive et une ville où chacun peut trouver une pratique qui lui soit adaptée.

Sommaire

- Une ville toujours plus sportive
- Propreté : place au « glouton »
- Se souvenir de la Résistance



La maison Sport-Santé (MSS)

Inaugurée le 22 avril, la MSS s'adresse à tous et plus particulièrement aux personnes éloignées de la pratique sportive et à celles souffrant d'affections de longue durée. Bénéficiant de financements de l'Agence nationale du sport, de l'ARS et de la DRAJES, son fonctionnement est pris en charge par l'ASSJ Office des sports. Elle accueille le public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, dans ses locaux, 1 place Auguste-Roche, ou par téléphone au 05 87 41 44 07. Après la prise de contact et un bilan physique, vous serez alors orienté vers la pratique la plus adaptée.

LE GLOUTON ARRIVE EN VILLE Propreté urbaine

La propreté de la commune est l'une des priorités de la municipalité. Alors que le travail de rédaction d'un règlement de voirie se poursuit, comme cela avait été annoncé, les services techniques de la ville se sont dotés d'un nouvel équipement pour venir compléter les moyens d'action qu'ils déploient déjà au quotidien.

Le « glouton » - surnom de l'aspirateur de voirie électrique Glutton - sera donc opérationnel dès le mois de juin.

Doté d'une autonomie de 8h, cet outil de proximité sera plus spécifiquement dédié au nettoyage de l'hyper centre, ses spécifications faisant merveille pour l'aspiration des petits déchets au sol comme les canettes, mégots, fientes de pigeons ou déjections canines.

Sa mise en oeuvre a fait l'objet d'un partenariat entre la Ville et l'ES-AT des Seilles. Ce dernier mettra à disposition deux de ses salariés à raison de trois demi-journées par semaine. Ils seront systématiquement encadrés par un agent municipal.

Ce nouvel équipement vient s'ajouter aux deux appareils dont disposent déjà les services techniques : la balayeuse de gros volume dédiée au nettoyage de la périphérie et une autre plus petite, dévolue quant à elle au nettoyage du centre-ville à raison d'une fois par semaine dans chaque rue. Comme on le voit, c'est en adaptant de nouveaux outils aux différents types de problèmes rencontrés que le combat pour une ville plus propre aura des chances d'être gagné, même si là encore, le civisme et l'engagement de tous restent absolument primordiaux.



» VITE DIT «

Des liseuses en prêt à la médiathèque

La médiathèque propose désormais à ses adhérents d'emprunter une liseuse contenant plus de 2000 titres libres de droits. Ce prêt est gratuit sous condition d'un abonnement en cours à la médiathèque, lui aussi gratuit. Renseignements au 05 55 02 17 17.

Extinction de l'éclairage public

Le conseil municipal du 28 mars dernier a fixé les nouvelles modalités de coupures de l'éclairage public. Il sera désormais éteint de 23h à 6h tous les jours entre le 1^{er} septembre et le 14 mai. Une extinction totale a été décidée entre le 15 mai et le 31 août.

Rappelons que la commune de Saint-Junien compte 133 armoires de commande qui alimentent 2851 points lumineux, soit une puissance totale 462,14 kW. Par cette mesure, largement comprise par la population, il s'agit de lutter contre la pollution lumineuse mais aussi de poursuivre sur la voie d'un comportement vertueux en matière d'économies d'énergies.

Le triporteur reprend la route

Comme l'année passée, le triporteur reprend ses tournées le samedi matin, de 9h à 14h. Pour rappel, il permet d'acheminer directement chez vous vos courses et commandes peu encombrantes dans l'agglomération de Saint-Junien. Ce service est entièrement gratuit et s'adresse aux personnes de 65 ans ou plus et aux personnes atteintes de difficultés

pathologiques limitant leur autonomie. Ce service est actif jusqu'au 26 octobre. Plus d'informations au 06 70 73 40 74 (uniquement le samedi).

Record battu pour le Téléthon

Le résultat du Téléthon 2023 a été dévoilé au Pôle de Lanaud à Boisseuil lors du « Téléthon Merci » le 5 avril. Au niveau national, le compteur final s'élève à 92 905 533 €. En Haute-Vienne, la collecte a atteint un record : 571 230 € dont 245 306 € liés aux animations proposées. Ce formidable résultat va permettre de bâtir les fondations du Téléthon 2024.

Concours communal des maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries se réunira le 5 juin prochain. Le bulletin d'inscription est à retirer à l'accueil de la mairie ou sur www.saint-junien.fr et à remettre au plus tard le 31 mai soit directement à l'accueil, soit par courrier envoyé à : Service communication - Mairie de Saint-Junien, 2 place Auguste-Roche 87 200 Saint-Junien, soir par mail : accueil@saint-junien.fr

Création d'un crématorium

Il est procédé, par la commune de Saint-Junien, à une enquête publique sur le projet de création d'un crématorium.

Le dossier de consultation est disponible en version papier à la mairie de Saint-Junien jusqu'au mercredi 22 mai 2024 aux horaires

d'ouverture et sur le site internet de la Ville www.saint-junien.fr

Fermeture des services municipaux

Vendredi 10 mai, le multi accueil, la micro crèche, la bulle d'air, les services animation et scolaire seront fermés.

Votre carte d'identité dans votre smartphone

Depuis le 22 avril, vous pouvez mettre votre carte d'identité dans votre smartphone à la mairie de Saint-Junien.

Pour ce faire, il faut :

- posséder une nouvelle carte d'identité (CNI) distribuée depuis août 2021,
- détenir un smartphone Android (>11) avec le NFC ou iOS (>16),
- être majeur.

Ensuite, vous devez :

- créer un compte France Identité,
- insérer votre CNI dans l'application,
- générer un QR Code,
- aller à la mairie avec le QR Code et votre CNI afin de valider la procédure,
- attendre 48h l'envoi de votre certificat numérique.

Le premier usage envisagé grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de juin 2024.

Vous pourrez ensuite utiliser votre carte d'identité numérique pour les mêmes usages que votre CNI physique.

UN ESPACE UNIQUE

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

Scolarité - Enfance - Jeunesse

Avec le *Portail Familles*, la mairie de Saint-Junien met en place un espace dématérialisé unique, financé à 80% par la CAF, pour toutes les démarches concernant les services municipaux qui accompagnent vos enfants de la petite enfance à l'adolescence en passant par la scolarité et le centre social. Il constituera le lien privilégié entre ces services et votre famille et sera opérationnel pour tous dès le mois de juin.

Les familles devront compléter leur espace dès le mois de mai

Vous y trouverez un espace personnel sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7 sur PC, tablettes et smartphones. Il permettra l'inscription aux différents services proposés par la collectivité (ALSH du Châtelard, activités périscolaires, restauration scolaire, Anim'Ados).

Cet espace sera construit autour d'un dossier famille unique partagé entre les services. Les documents demandés seront fournis une seule fois et non à plusieurs reprises comme c'est actuellement le cas si divers services en ont besoin. Toutefois, ils devront être actualisés. Vous aurez également la possibilité de télécharger vos factures en ligne.

« C'est un investissement important pour la

collectivité puisqu'il a coûté 21 500 euros, auxquels il faut ajouter le temps de formation des agents, mais c'est un outil qui nous tenait à coeur et qui va complètement dans le sens d'une simplification des démarches administratives et d'un plus grand confort d'utilisation pour les administrés » explique Nadège Coucaud, première adjointe au maire de Saint-Junien en charge des affaires scolaires.

« Je vais prendre un exemple : une fois l'espace de la famille créé, nos services généreront une facture mensuelle unique reprenant les factures de cantine, du périscolaire et de l'ALSH Le Châtelard. Pour la cantine, une famille pourra inscrire son enfant directement mais aussi le désinscrire si par exemple il est malade, ce qui nous permettra aussi d'avoir une meilleure connaissance des besoins. Et tout sera accessible, de façon évidemment sécurisée à partir d'un simple smartphone.

Bien entendu, pour les parents qui sont peu familiarisés avec les outils numériques, les services municipaux leur apporteront l'aide adéquate. C'est un bel outil qui va parfaitement dans le sens d'une proximité toujours plus grande entre les Saint-Juniauds et leurs services municipaux » conclut Nadège Coucaud.

Pour toute première inscription à l'école de Saint-Junien, il faudra se rendre à la mairie au service éducation.



Accueil

Saint-Junien Mairie de Saint-Junien

Messagerie Déconnexion

Actualités

10/04/2024 ALSH Châtelard - Printemps 2024
Les plannings du séjour sont en ligne ! Que la musique soit avec vous ;)

Ma situation financière Mes documents

Famille COMMUNICATION >

Kationne COMMUNICATION
Née le 18/03/2010 >

Uni COMMUNICATION
Né le 14/03/2018 >

Côme COMMUNICATION
Né le 15/06/2022 >

Ajouter une personne
(enfant, parent et personnes autorisées à récupérer les enfants)

Entourage Familial >

Bienvenue dans votre Espace Famille.
Cliquez sur un membre de votre famille pour accéder à ses informations et inscriptions

Une information spécifique pour les familles a été prévue

Des réunions d'information ont été mises en place pour que chacun puisse découvrir l'interface de son Espace Famille.

Elles auront lieu de 17h30 à 18h30 :

- lundi 13 mai : école Cachin, salle de motricité,
- mardi 14 mai : école République, salle de l'accueil périscolaire,
- jeudi 16 mai : école Joliot-Curie maternelle, salle de motricité,
- vendredi 17 mai : école Joliot-Curie élémentaire, réfectoire,
- mardi 21 mai : école de Glane, réfectoire,
- jeudi 23 mai : école Chantemerle maternelle, salle de motricité,
- vendredi 24 mai : école Chantemerle élémentaire, salle de motricité maternelle.

Vous aurez également la possibilité de vous renseigner :

- à la mairie auprès de l'accueil ou du service éducation,
- dans les écoles auprès des services périscolaires ou des parents d'élèves élus au conseil d'administration,
- à La Parenthèse du O et de la Glane,
- à l'ALSH du Châtelard et à Anim'Ados.

Pour répondre toujours un peu plus et toujours mieux à vos besoins, nos services se transforment, nos agents s'adaptent et je tiens à les en remercier. C'est ainsi que nous mettons en place un Portail Familles. Il vous permettra de gérer votre relation et celle de vos enfants à l'action municipale par le biais d'un seul espace dématérialisé et sécurisé. Plus de confort, plus de rapidité et plus de simplicité donc... Dans un monde où tout s'accélère, nous vous le devons.

Les temps changent, les techniques évoluent, nous anticipons, nous changeons, nous aussi, avec notre époque mais une chose ne change pas et ne doit pas changer : ce service public quotidien auquel vous avez droit.

Le service public, ce n'est pas qu'une grande idée, c'est très terre-à-terre et très concret. C'est, pour toutes et tous, la propreté et la sûreté de nos rues. C'est la façon dont la collectivité nourrit et éduque tous ses enfants. C'est aussi la garantie d'un accès aux soins, au sport, aux loisirs, à la culture quel que soit son milieu d'origine ou quel que soit son revenu. C'est un engagement enfin, un engagement auquel je tiens dans ma vie professionnelle comme dans ma vie d'écu.

C'était d'ailleurs celui des générations qui nous ont précédés et qui ont fait de Saint-Junien ce qu'elle est, une ville où la municipalité veille à l'épanouissement de toutes et de tous. Dans un monde où les inégalités se creusent, c'est à nous désormais de démontrer chaque jour qu'il n'y a pas de fatalité, qu'elles n'ont rien de naturel, que l'on peut les combattre et que si on le peut, on le doit.

- Hervé Beaudet -

»» TRIBUNE ««

**Extinction de l'éclairage public :
toute la lumière sur le sujet !**

Lors du conseil municipal du 28 mars, l'éclairage public a été au cœur des débats.

Nous sommes très clairs : la pollution lumineuse est nocive pour la santé humaine, nuisible pour la biodiversité et coûteuse pour les finances de notre collectivité. Mais beaucoup de nos concitoyens nous ont dit avoir peur de sortir ou rentrer à pied la nuit sans éclairage public.

La question n'est pas de savoir si ce sentiment est rationnel ou non. L'enjeu est de répondre à votre préoccupation – qui est une réalité – pour faire adhérer le plus grand nombre au principe d'extinction en nuit profonde : l'écologie ne peut se construire contre les citoyens.

Nous avons défendu l'examen de solutions complémentaires à l'extinction, comme la mise en place de points d'éclairage avec détecteurs de présence à certains endroits. Réponse de la majorité : il faut d'abord en parler en commission. Or, quand le sujet y est abordé, il est mis de côté au prétexte que ce n'est pas une priorité : allez comprendre...

Il nous est rétorqué aussi que ce dispositif serait trop cher. Pourtant, personne n'en donne le coût... Et, nous le savons, des subventions adéquates existent, comme pour tout projet !

Encore une fois, ni votre avis ni le nôtre n'ont été pris en compte. La majorité applique mal une bonne idée... À quand une nouvelle façon de diriger notre ville ?

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 82 48 44 71

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

MÉMOIRE DE RÉSISTANCE 8 mai

La commémoration de la victoire sur le nazisme, le 8 mai prochain, sera l'occasion pour la municipalité d'honorer la mémoire des étrangers combattants de la Résistance en leur dédiant une plaque près de la stèle du champ de foire.

A l'initiative du PCF et de nombreuses associations, une exposition* sera aussi consacrée aux vingt-trois résistants des FTP-MOI, dont Missak Manouchian, arrêtés en novembre 1943 en région parisienne, jugés expéditivement, fusillés et stigmatisés par la campagne raciste de « l'Affiche rouge » en février 1944.

*du 5 au 13 juin, salle Laurentine-Teillet

Le 8 mai aura également lieu le dévoilement d'une plaque, rue Renan, en mémoire de l'abbé René Ortiz. Engagé dans la Résistance, il meurt alors qu'il portait secours à un jeune homme tombé dans la Vienne le 11 juillet 1946. L'abbé Jean Varnoux, résistant, déporté à Mathausen écrivit à son sujet après la guerre : « Il sut dès 1941 se consacrer à la libération de la France, et là, il fit tout son devoir [...] Sentant tout le danger que connaissait la France face au nazisme, il fit tous ses efforts pour empêcher les jeunes de partir en Allemagne. A sa place, à son rang, il ne refusa rien à la Résistance. »

Des engagements dont l'actualité nous rappelle toute la valeur.



»» AGENDA ««

Mardi 7 mai : Loto du comité d'animation de Cognac-la-forêt. Salle des fêtes - 20h.

Mercredi 8 mai : Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Stèle des Héros et Martyrs de la Résistance et de la déportation, en haut du champ de foire - 11h.

Du samedi 18 mai au samedi 1^{er} juin : Exposition de l'illustratrice Eva Offredo dans le cadre du festival *Faites des Livres*. Salle Laurentine Teillet - Du mardi au samedi de 13h45 à 18h15 et de 10h à 12h les mercredis et samedis.

Samedi 18 mai : Le Limouzi'k band organise son *So Limouzik Festival* avec Beats & brass, Gimmick 5 syndicate, Le beat cheese, Wendengugge, Lous brandalous, Gospel fusion, La java des Gaspards et DJ Chris. Autour des halles - De 17h à 2h.

Mercredi 22 mai : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - De 15h à 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Judi 23 mai : Conseil municipal. Mairie - 18h30.

Samedi 25 mai : Festival de littérature jeunesse *Faites des livres*, de 10h à 18h, salle des congrès.

Samedi 25 et dimanche 26 mai : Dans le cadre du *Printemps des cimetières*,

la Société des vieilles pierres organise une promenade guidée dans le cimetière ancien de Saint-Junien. Cimetière - A 15h et à 17h.

Lundi 27 mai : Journée nationale de la Résistance. Stèle des Héros et Martyrs de la Résistance et de la déportation, en haut du champ de foire - 11h.

Mardi 4 juin : Le bouche-à-oreille. Echanges sur vos coups de cœur culturels. Médiathèque - De 14h à 16h. Gratuit sur inscription au 07 60 92 49 20.

Mercredi 5 juin : La Petite Histoire. Médiathèque - 16h30. Informations au 05 55 02 17 17.

A la Mégisserie...

Mardi 14 mai : Affranchies. Danse - Amalia Salle - Dès 10 ans - Durée 1h - Tarif B - 20h30

Judi 16 mai à 19h30 & vendredi 17 mai à 20h30 : Searching for John. Cirque contemporain - Compagnie La frontera - Durée 1h10 - Tarif B

Mardi 21 mai : Go to hell. BD - Concert - La belle friche compagnie et le collectif Wild west - Dès 11 ans - Durée 1h10 - Tarif C - 20h30.

En coréalisation avec le festival *Faites des livres*

Retrouvez aussi la programmation du Ciné-Bourse sur www.cinebourse.fr